



Européenne Expertise

## FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

---

13 rue du Général Leclerc  
92136 ISSY LES MOULINEAUX

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>
---

Statuant sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024

**EUROPEENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
Société de Commissariat aux comptes  
Inscrite au tableau de la Compagnie des Commissaires aux comptes de la Cour d'appel de Paris  
Président d'Honneur de la Compagnie des Conseils et Experts Financiers  
11, Rue Saint Augustin - 75002 PARIS  
Téléphone : 01 42 61 19 14 - Télécopie : 01 42 61 54 90  
N° intracommunautaire : FR 313 534 868 89  
E-mail : [jacques.duret@europeenneexpertise.fr](mailto:jacques.duret@europeenneexpertise.fr)  
Site internet : [www.europeenneexpertise.com](http://www.europeenneexpertise.com)

# Sommaire

## I - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

---

1 – Opinion .....	3
2 – Fondement de l’opinion .....	3
2.1 – Référentiel d’audit.....	3
2.2 – Indépendance .....	3
3 – Justification des appréciations .....	3
4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents .....	4
5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l’association relatives aux comptes annuels.....	4
6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels.....	5

## II - RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Aux adhérents,**

## **1 – Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l’audit des comptes annuels de l’association « Fédération Nationale des Chasseurs » relatifs à l’exercice clos le **30 juin 2024**, tels qu’ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l’exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l’association à la fin de cet exercice.

## **2 – Fondement de l’opinion**

### **2.1 – Référentiel d’audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d’exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **2.2 – Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1<sup>er</sup> juillet 2023** à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3 – Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

Nous avons continué à contrôler toutes les modalités d’applications comptables de la nouvelle loi de chasse de 2019.

- Avec la loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019, les fédérations des chasseurs se sont vues confier des actions concourant directement à la protection et la reconquête de la biodiversité. Pour financer ces actions, un « fonds biodiversité » a été constitué, alimenté par une éco contribution prélevée par les fédérations des chasseurs, de 5€ sur les permis de chasse validés dans l’année, tandis que l’Etat abonde à hauteur de 10€ par permis de chasse validés dans l’année.
- Application des nouveaux statuts et les modalités d’application des nouveaux textes
- Mise en place de la nouvelle réforme de la chasse concernant la mise en place d’une comptabilité Unique
- contrôle des trois sections analytiques :
  - dégâts
  - gestion
  - écocontribution
- contrôle de l’application de la convention cadre n° OFB .21.1293 relative à la mise en œuvre du soutien financier OFB jusqu’au 30.06.2026 (justification des opérations biodiversité au 30.06.23)
- contrôle de l’application de la convention n° OFB.2.1722 entre l’Office Français de la biodiversité

(OFB) et la FNC vague 2 saison (2021/2022 et 2023).

**Faits caractéristiques :**

A défaut d'avoir reçu dans les délais prévus la réponse de l'OFB sur les projets bouclés, nous n'avons pas pu prendre en compte les éventuels impacts comptables étant donné l'absence de retour de l'OFB sur les projets terminés, le traitement des reliquats financiers ont été intégrés sur l'exercice suivant.

Après vérification, cet impact comptable a bien été intégré sur les exercices suivants.

---

**Rappel**

Après avoir contrôlé le fonds biodiversité, nous avons constaté tous les ans une sous-utilisation du fonds (5 € pour le fonds chasseur et 10 € pour le fonds OFB) qui est en augmentation. Je pense qu'une clarification comptable et juridique de ces reliquats doit être définie rapidement tout en tenant compte indépendamment du fonds chasseur que de l'apport de l'Etat (OFB). Un autre projet doit trouver une solution, certains projets sont en sous-consommation (voir PB comptable).

**Rappel**

Conformément à l'obligation de transparence introduite par l'article 20 de la loi n° 2006 (du 23 mai 2006) relative à l'engagement éducatif, si, le budget annuel d'une Fédération est supérieur à 150 000 € et si elle reçoit une ou plusieurs subventions de l'état ou d'une collectivité territoriale de plus de 50 000 €, une Fédération doit publier notamment les comptes annuels chaque année et dans le compte financier, les rémunérations de ses trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature (cette mention doit être systématiquement indiquée).

Cette obligation n'est pas facultative mais obligatoire ; Je vous demande, à juste titre, que cette mention soit systématique dans vos comptes et dans les annexes de ceux-ci pour tous les exercices suivants.

Malgré les crises sanitaires successives et la diminution du nombre de chasseurs, l'entreprise constate que celles-ci n'ont pas eu un impact significatif sur sa trésorerie et ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'Audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus ; Nous n'exprimons pas d'opinion sur des comptes pris isolément.

## **4 – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements

consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes.

## **5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

**Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.**

## **6 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à Paris  
Le 26 janvier 2025

J. DURET – F. ROUILLE

Commissaire aux comptes inscrit – Chargé de mission

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

### **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale :**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

### **Description des conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :**

Convention à durée indéterminée de mise à dispositions de locaux au bénéfice de la Fédération Nationale des Chasseurs, concernant les biens immobiliers pour la période du 01/07/2023 au 30/06/2024, 13 Rue du Général Leclerc – 92130 ISSY LES MOULINEAUX, à laquelle sont attachées des prestations de services.

Les subventions ont été versées au titre de l'exercice 2023/2024 (voir lettres d'engagements et conventions signées).

Convention à durée indéterminée signée le 25 mars 2003 entre la FNC et L'UNFDC, la FNC assurant l'ensemble des prestations pour le compte d'UNFDC.

Convention à durée indéterminée signée le 25 mars 2005 entre la FNC et la Fondation des Habitats Français et la faune sauvage pour la mise dispositions de locaux, sis au 13 Rue du général Leclerc 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

FAIT à PARIS,  
Le 26 janvier 2025

J. DURET – F. ROUILLE  
Commissaire aux comptes inscrit – Chargé de mission

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

# In Extenso

Associations, Fondations, Fonds de dotation

## Association FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

Comptes annuels  
Bilan au 30/06/2024

13 RUE DU GENERAL LECLERC  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
SIRET : 43922015300027

IN EXTENSO ANGERS  
2 boulevard Albert Blanchoin  
49010 Angers cedex

Tél : 02 41 80 18 18

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 80

# Votre année en résumé

# FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS

## en quelques chiffres

Clôture : 30/06/2024

TOTAL RESSOURCES  
7 % Augmentation de 2 991 K€

**43 644 K€**

RESULTAT  
6 % des ressources

**2 558 K€**

FONDS DE ROULEMENT

**11 521 K€**

BESOIN  
EN FONDS DE ROULEMENT

**-12 961 K€**

TRESORERIE

**24 482 K€**

FONDS PROPRES

**15 779 K€**

ENDETTEMENT FINANCIER NET

**K€**

CAPACITE  
D'AUTOFINANCEMENT

**3 303 K€**

# Attestation

# Attestation

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 'l'association' FEDERATION NATIONALE DES CHASSEURS relatifs à la période du 01/07/2023 au 30/06/2024 qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	41 730 370 €
Produits d'exploitation :	43 644 428 €
Résultat net Comptable :	2 557 966 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ANGERS

Le 27/11/2024

Guillaume CAUCHARD  
Expert-comptable associé



**In Extenso**  
signature électronique

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

# Comptes annuels

# Bilan Actif

	Du 01/07/2023 au 30/06/2024			Au 30/06/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	6 258 094	3 932 254	2 325 840	903 731
Autres immobilisations incorporelles	8 400	8 400		
Immobilisations incorporelles en cours	708 478		708 478	1 775 198
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	2 339 331	2 077 795	261 536	318 523
Installations techniques, matériel et outillages industriels	439 406	44 981	394 425	207 475
Autres immobilisations corporelles	639 384	525 797	113 588	151 426
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	880 000		880 000	880 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	11 224		11 224	11 224
<b>TOTAL I</b>	<b>11 284 317</b>	<b>6 589 227</b>	<b>4 695 090</b>	<b>4 247 577</b>
Comptes de liaison				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et encours	95 607		95 607	56 481
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	321 242		321 242	243 669
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	11 980 964		11 980 964	13 046 154
Valeurs mobilières de placement	2 414 694	54 570	2 360 124	2 429 630
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	22 122 007		22 122 007	20 541 677
Charges constatées d'avance	155 337		155 337	254 283
<b>TOTAL III</b>	<b>37 089 850</b>	<b>54 570</b>	<b>37 035 280</b>	<b>36 571 894</b>
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>48 374 167</b>	<b>6 643 797</b>	<b>41 730 370</b>	<b>40 819 471</b>

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 80

# Bilan Passif

	30/06/2024	30/06/2023
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	195 072	195 072
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	13 025 951	10 898 528
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	2 557 966	2 127 424
	<b>Situation nette</b>	<b>15 778 989</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>15 778 989</b>
Comptes de liaison		
	<b>II</b>	
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 589 682	3 410 955
	<b>TOTAL III</b>	<b>3 589 682</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	164 393	977 767
Provisions pour charges	259 633	222 002
	<b>TOTAL IV</b>	<b>424 026</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	13 491	13 491
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 790 579	1 286 511
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 115 571	861 167
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 386
Autres dettes	14 502 481	16 306 064
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	4 515 553	4 515 107
	<b>TOTAL V</b>	<b>21 937 674</b>
Ecart de conversion passif		
	<b>VI</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>41 730 370</b>	<b>40 819 471</b>

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
 11, rue Saint Augustin  
 75002 PARIS  
 Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

# Compte de résultat

	30/06/2024	30/06/2023
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	29 113 525	28 605 846
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	56 002	40 880
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	270 674	245 455
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	10 773 314	10 354 358
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	637 354	543 853
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	99 323	278 211
Utilisations des fonds dédiés	2 693 428	572 515
Autres produits	809	12 643
<b>TOTAL I</b>	<b>43 644 428</b>	<b>40 653 761</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	52 527	46 234
Variation de stocks	-39 126	16 716
Autres achats et charges externes	11 087 361	8 994 068
Aides financières	18 531 852	18 253 275
Impôts, taxes et versements assimilés	435 181	413 854
Salaires et traitements	2 899 510	2 740 192
Charges sociales	1 477 564	1 341 458
Dotations aux amortissements et dépréciations	650 212	769 849
Dotations aux provisions	42 740	123 146
Reports en fonds dédiés	1 673 344	760 269
Autres charges	4 898 632	5 070 940
<b>TOTAL II</b>	<b>41 709 796</b>	<b>38 530 001</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>1 934 633</b>	<b>2 123 760</b>
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	850 816	82 231
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	5 710	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>856 526</b>	<b>82 231</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	54 089	
Intérêts et charges assimilées	15 578	
Différences négatives de change	12 754	6 109
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>82 421</b>	<b>6 109</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>774 105</b>	<b>76 122</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>	<b>2 708 737</b>	<b>2 199 882</b>

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
 11, rue Saint Augustin  
 75002 PARIS  
 Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## Compte de résultat (Suite)

	30/06/2024	30/06/2023
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	52 361	8 491
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>	<b>52 361</b>	<b>8 491</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	3	64 102
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VI</b>	<b>3</b>	<b>64 102</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>52 358</b>	<b>-55 611</b>
Participations des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
	<b>203 129</b>	<b>16 847</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>44 553 315</b>	<b>40 744 483</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>41 995 349</b>	<b>38 617 060</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 557 966</b>	<b>2 127 424</b>

**Contributions volontaires en nature**

Dons en nature  
Prestations en nature  
Bénévolat

TOTAL

**Charges des contributions volontaires en nature**

Secours en nature  
Mise à disposition gratuite de biens  
Prestations en nature  
Personnel bénévole

TOTAL

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

# ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 41 730 370 Euros, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : 2 557 966 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

*La Fédération Nationale des Chasseurs assure la représentation des fédérations départementales et interdépartementales des chasseurs à l'échelon national et coordonne leurs actions et activités.*

*La Fédération Nationale des Chasseurs est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que la représentation des chasseurs et des intérêts cynégétiques.*

*Elle conduit des actions concourant directement à la protection et à la reconquête de la biodiversité ou apporte un soutien financier à leur réalisation.*

*Elle gère un fonds dédié à la protection et à la reconquête de la biodiversité qui apporte un soutien financier aux actions des fédérations départementales, régionales et nationales des chasseurs dans la cadre d'une convention avec l'Office français de la biodiversité.*

*Elle est dotée d'un conseil scientifique et technique chargé de coordonner les études des fédérations en matière de gestion des espèces sauvages.*

*Elle contribue à la mise en valeur du patrimoine cynégétique, la protection de la faune sauvage et des habitats et les conditions d'exercice de la chasse.*

*Elle participe aux politiques publiques nationales en matière de conservation de la biodiversité et de gestion de la faune sauvage ainsi que des risques sanitaires concernant la faune sauvage.*

*Elle établit le programme et les conditions de réalisation de la formation décennale obligatoire des chasseurs prévue par l'article L 424-15.*

*Elle contribue à la politique de sécurité publique par ses missions de gestion du fichier des validations du permis de chasser, conformément à l'article L 423-4.*

*Elle participe à ce titre aux politiques nationales de sécurité et elle est consultée sur la politique nationale en matière de police de la chasse et de la biodiversité.*

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## Annexe au bilan association (suite)

Les associations de chasse spécialisée sont associées aux travaux de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Chasseurs.

Elle élabore une charte de la chasse en France pour exposer les principes d'un développement durable de la chasse et sa contribution à la conservation de la biodiversité. Ce document établit un code de comportement du chasseur et des bonnes pratiques cynégétiques que chaque fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs et ses adhérents doivent mettre en œuvre.

Elle peut-être consultée par le ministre chargé de la chasse sur la mise en valeur du patrimoine cynégétique, la protection de la faune sauvage et de ses habitats et les conditions de l'exercice de la chasse.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

Le siège social de la Fédération est fixé au 13 Rue du Général Leclerc à ISSY-LES-MOULINEAUX (92130)

Détail des cotisations, concours publics et subvention d'exploitation :

Les cotisations inscrites dans le compte de résultat d'un montant total de 29 113 525€ se décomposent ainsi :

- Permis de Chasse :	24 223 484
- Contributions Fonds chasseur :	4 726 185
- Cotisations des FRC & FDC :	95 300
- Reliquat réforme :	68 556

La ligne concours publics et subventions d'exploitation inscrites dans le compte de résultat pour un montant de 10 773 314 € et se décompose :

- Subventions reçues : 287 882
- Compensation OFB - transfert de missions : 9 000 000
- Financement projets écocontribution : 1 485 432

L'Ecocontribution :

L'écocontribution est un fonds destiné aux Fédérations départementales, régionales et nationale des chasseurs qui a pour objectif d'accentuer la contribution du réseau cynégétique à la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité. Le fonds Ecocontribution est alimenté par le fonds chasseurs (via les permis de chasser), et par une contribution de l'OFB. Le mécanisme de financement mis en place n'a pas d'incidence dans la détermination du résultat de la FNC puisque les ressources attribuées ont pour contrepartie, à l'euro près, l'engagement de dépenses dans le cadre de la réalisation du projet.

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

# Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 41 730 370 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 2 557 966 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Faits caractéristiques

Néant

## Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

## Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais et accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.61%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 259 633 euros.

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

#### Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 3 589 681€

Compte tenu de la clôture officielle par l'O.F.B. des premières vagues ECC, précisant le caractère définitif du financement OFB sur les saisons 19-20 et 20-21 correspondantes, avec perte du reliquat par rapport aux sommes réservées par l'Office sur ces saisons (10€ par chasseur), la contrepartie de ce reliquat en « 5€ fonds Chasseurs » a été entièrement comptabilisée en fonds dédiés (1 201 813.35 €).

La F.N.C. en définira le traitement et l'usage appropriés

#### Contributions volontaires en nature

L'association de fait pas appel au bénévolat et ne bénéficie d'aucune mise à disposition gratuite.  
De ce fait, aucune contribution volontaire en nature n'a été constatée à la clôture de l'exercice.

#### Informations requises par l'article R123-198- 9e du code du commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 43 200€.

#### Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.  
Toutefois, certaines activités lucratives accessoires et non prépondérantes font l'objet d'un secteur distinct lucratif soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

#### Informations requises par l'article A823-20 du code du commerce

Sur l'exercice, l'entité a procédé à un changement de méthode comptable pour l'amortissement des radars passant à 10 ans au lieu de 4 ans.

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 134 948		2 219 144	
<b>TOTAL</b>	<b>6 134 948</b>		<b>2 219 144</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui	1 474 666			
- Générales, agencements et aménagements constructions	864 665			
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	250 294		371 103	
- Générales, agencements et aménagements divers	106 600		20 168	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier	477 465		35 152	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>3 173 690</b>		<b>426 423</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations	880 000			
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	11 224			
<b>TOTAL</b>	<b>891 224</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 199 863</b>		<b>2 645 567</b>	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 379 120		6 974 972	
<b>TOTAL</b>	<b>1 379 120</b>		<b>6 974 972</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui			1 474 666	
- Gales, agencets et aménagt. const.			864 665	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage		181 992	439 406	
- Gales, agencets et aménagt. divers			126 767	
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			512 617	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>		<b>181 992</b>	<b>3 418 121</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			880 000	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			11 224	
<b>TOTAL</b>			<b>891 224</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 379 120</b>	<b>181 992</b>	<b>11 284 317</b>	

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'

- 11 -

# Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 456 019	484 635		3 940 654
<b>TOTAL</b>	<b>3 456 019</b>	<b>484 635</b>		<b>3 940 654</b>
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui	1 173 907	51 967		1 225 874
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	846 902	5 019		851 921
Installations techniques, matériel et outillage industriel	42 820	15 431	13 270	44 981
Installations générales, agencements et aménagements divers	84 671	12 845		97 516
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	347 967	80 314		428 281
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>2 496 266</b>	<b>165 576</b>	<b>13 270</b>	<b>2 648 573</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 952 286</b>	<b>650 211</b>	<b>13 270</b>	<b>6 589 227</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constructions :							
- Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acq. de titres de particip.							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>DOTATIONS NON VENTILEES</b>							
<b>REPRISES NON VENTILEES</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

# Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	11 224		11 224
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	321 242	321 242	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	2 649	2 649	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéficiaires	2 351	2 351	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	444 272	444 272	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	11 531 692	11 531 692	
Charges constatées d'avance	155 337	155 337	
<b>TOTAL</b>	<b>12 468 766</b>	<b>12 457 542</b>	<b>11 224</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 80

# Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 790 579	1 790 579		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	369 927	369 927		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	376 827	376 827		
Impôts sur les bénéfices	253 446	253 446		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 924	3 924		
Autres impôts, taxes et assimilés	111 448	111 448		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées	13 491	13 491		
Autres dettes	14 502 481	14 502 481		
Produits constatés d'avance	4 515 553	4 515 553		
<b>TOTAL</b>	<b>21 937 674</b>	<b>21 937 674</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
 11, rue Saint Augustin  
 75002 PARIS  
 Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	195 072				195 072
Ecart de réévaluation					
Réserves	10 898 528	2 127 424			13 025 951
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	2 127 424	-2 127 424	2 557 966		2 557 966
<b>Situation nette</b>	<b>13 221 023</b>		<b>2 557 966</b>		<b>15 778 989</b>
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>13 221 023</b>		<b>2 557 966</b>		<b>15 778 989</b>

Commentaire

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
 11, rue Saint Augustin  
 75002 PARIS  
 Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 80

## Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		À la clôture de l'exercice		
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Lifeperdrix	63 788		6 065			57 723	
Venaison	12 306		12 306				
Sagir	259 303		259 304		214 243	214 242	
Eco-contribution (projets FNC)	3 075 559		2 415 756		1 456 098	2 115 901	
Divers					1 201 813	1 201 813	
<b>TOTAL</b>	<b>3 410 956</b>		<b>2 693 431</b>		<b>2 872 154</b>	<b>3 589 679</b>	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
 11, rue Saint Augustin  
 75002 PARIS  
 Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

# Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour investissements					
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
	<b>TOTAL I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
- litiges					
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres	977 767	1 802 155	1 641 125	974 404	164 393
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires	220 109	259 633	220 109		259 633
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges	1 893	1 893	3 786		
	<b>TOTAL II</b>				
	1 199 769	2 063 681	1 865 020	974 404	424 026
<b>Provisions pour dépréciations</b>					
- incorporelles					
- corporelles					
Immobilisations					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations	481	54 570	481		54 570
	<b>Total III</b>				
	481	54 570	481		54 570
	<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III)</b>				
	1 200 250	2 118 251	1 865 501	974 404	478 596
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		42 740	1 893		
- financières					
- exceptionnelles					

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90





## Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 447	241 532
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	634 935	506 481
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 426 703	3 149 231
Instruments de trésorerie		
<b>TOTAL</b>	<b>3 523 084</b>	<b>3 897 243</b>

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/06/2024	30/06/2023
Créances clients, usagers et comptes rattachés	200 900	217 797
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	1 764 378	1 609 112
Valeurs mobilières de placement	1 397	325 441
Instruments de trésorerie		
Disponibilités	399 039	12 906
<b>TOTAL</b>	<b>2 365 714</b>	<b>2 165 256</b>

Commentaire

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2024	30/06/2023
Produits :	- D'exploitation	4 515 553	4 515 107
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>4 515 553</b>	<b>4 515 107</b>

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		30/06/2024	30/06/2023
Charges :	- D'exploitation	155 337	254 283
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>155 337</b>	<b>254 283</b>

Commentaire

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
 11, rue Saint Augustin  
 75002 PARIS  
 Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde		Montant	Variation
	30/06/2024	30/06/2023		%
<b>Produits Exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	52 361.24	8 491.20	43 870.04	516.66
77100000 PRODUITS EXCEPT.S/OP.DE GESTION	7 963.00	6 620.20	1 342.80	20.29
77180000 AUT.PROD.EXCEPT/OPER.GEST	27 128.00		27 128.00	-
77200000 PROD./EXERCIC. ANTERIEURS	17 270.24	1 871.00	15 399.24	823.04
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>52 361.24</b>	<b>8 491.20</b>	<b>43 870.04</b>	<b>516.65</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3.08	64 102.47	-64 099.39	-100.00
67100000 CHARGES EXCEPT.S/OPER. GESTION	3.08	2 167.10	-2 164.02	-99.86
67120000 PENAL._AMEND.FISC.PENALE		57 811.37	-57 811.37	-100.00
67170000 CHARGES EXCEPT S/EXERCICES ANTERIEU		4 124.00	-4 124.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3.08</b>	<b>64 102.47</b>	<b>-64 099.39</b>	<b>-100.00</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>52 358.16</b>	<b>-55 611.27</b>	<b>107 969.43</b>	<b>-194.15</b>

Commentaire

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
 11, rue Saint Augustin  
 75002 PARIS  
 Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## Ventilation du résultat de l'exercice

	Ventilation du résultat de l'exercice	Montant
SECTION DEGATS		-1 221 066
SECTION GESTION		3 779 032
	Total	2 557 966

Commentaire

**EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE**  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## Tableau de financement modèle PCG

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	2 283 030	3 067 699
<b>ACQUISITION ELMTS. ACTIFS IMMOB.</b>			<b>CESSIONS ELMTS. ACTIFS IMMOB.</b>		
Immobilisations incorporelles	840 024	164 120	Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	426 423	1 717 151	Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières			Immobilisations financières		
			<b>AUGMENTATION CAPITAUX PROPRES</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices			Apports ou legs donations		
Réduction fonds associatifs			Autres fonds associatifs	550 942	596 470
Rembourst dettes financières			Augmentation dettes financières		
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>1 266 447</b>	<b>1 881 271</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>2 833 972</b>	<b>3 664 169</b>
<b>RESSOURCE NETTE</b>	<b>1 567 525</b>	<b>1 782 898</b>	<b>EMPLOI NET</b>		
Variation du fonds de roulement net global			Besoins (B)		
<b>VARIATIONS EXPLOITATION</b>			Dégagements(D)	Solde N (D-B)	Solde N-1
Variations des actifs d'exploitation					
-Stocks et en-cours			39 126		
-Avances et acomptes versés sur commandes				280 073	
-Créances clients, comptes rattachés et autres créances				137 789	
Variations des dettes d'exploitation					
-Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
-Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes				748 754	
<b>TOTAUX EXPLOITATION</b>			<b>39 126</b>	<b>1 166 616</b>	
<b>A) VARIATION NETTE EXPLOITATION</b>				<b>1 127 490</b>	<b>130 623</b>
<b>VARIATIONS HORS EXPLOITATION</b>					
Variations des autres débiteurs				668 702	
Variations des autres créditeurs			1 798 804		
<b>TOTAUX HORS EXPLOITATION</b>			<b>1 798 804</b>	<b>668 702</b>	
<b>B) VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION</b>				<b>-1 130 102</b>	<b>-274 585</b>
<b>TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT</b>				<b>-2 612</b>	<b>-143 963</b>
<b>VARIATIONS TRESORERIE</b>					
Variations des disponibilités			1 564 913		
Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque					
<b>TOTAUX TRESORERIE</b>			<b>1 564 913</b>		
<b>C) VARIATION NETTE TRESORERIE</b>				<b>-1 564 913</b>	<b>-1 638 936</b>
<b>VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] :</b>			<b>Emploi net</b>	<b>1 567 525</b>	<b>1 782 898</b>
			<b>Ressource nette</b>		

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 90

## Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

	Rémunérations	Avantages en nature
<b>Dirigeants bénévoles</b>		
<b>Dirigeants salariés</b>		
Rémunération brutes des 3 salariés les mieux rémunérés	401 442	

Commentaire

EUROPÉENNE D'EXPERTISE BOURSE  
11, rue Saint Augustin  
75002 PARIS  
Tél. 01 42 61 19 14 - Fax: 01 42 61 54 80